



(11) EP 1 909 148 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
04.05.2011 Bulletin 2011/18

(51) Int Cl.:
G04B 19/28 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
09.04.2008 Bulletin 2008/15

(21) Numéro de dépôt: 07016255.7

(22) Date de dépôt: 20.08.2007

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL PL PT RO SE
SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK RS

(30) Priorité: 05.09.2006 CH 14202006

(71) Demandeur: **Storrer, Pierre-Alain
2000 Neuchatel (CH)**

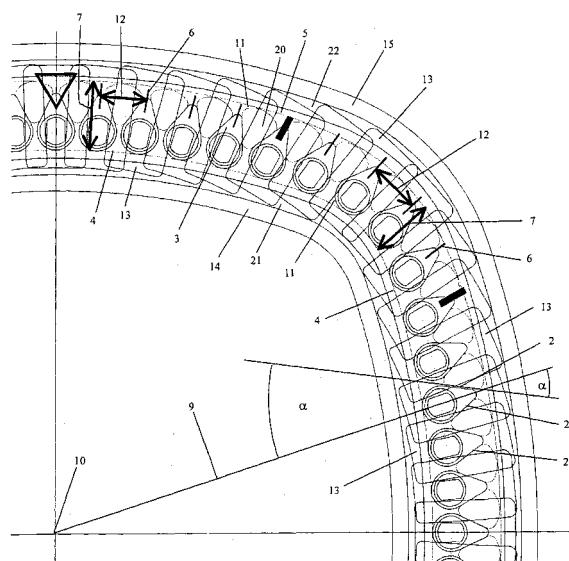
(72) Inventeur: **Storrer, Pierre-Alain
2000 Neuchatel (CH)**

(74) Mandataire: **North, Mathieu
Rue de l'Hôpital 22
Case postale 2751
2001 Neuchâtel (CH)**

(54) Dispositif de lunette tournante pour pièce d'horlogerie

(57) Lunette tournante destinée à des boîtes de montres de forme non circulaire. Elle comprend un anneau (1) constitué de plusieurs éléments rigides (3,20) juxtaposés placés entre deux parois (4,5), que l'on peut faire glisser entre lesdites parois en poussant des excroissances de préhension (8) avec les doigts. L'anneau porte des signes indicateurs (6). Pour conserver aux signes indicateurs une position angulaire correcte par rapport au centre de rotation (13) des aiguilles, la distance (7) entre les parois (4,5) est plus courte dans les secteurs qui s'éloignent du centre de rotation, de façon que les éléments rigides qui se font face sont poussés latéralement les uns contre les autres dans ces secteurs. Ainsi, les côtés obliques (2) des éléments qui s'appuient sur la paroi intérieure (4) glissent contre ceux des éléments qui s'appuient contre la paroi extérieure (5), chaque élément tendant ainsi à écarter les deux éléments avec lesquels il est en contact, de sorte que l'intervalle (12) entre les signes indicateurs s'allonge localement. Des plaquettes (13) recouvrent les éléments rigides (3,20) et portent les signes indicateurs.

Fig. 14





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 07 01 6255

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)								
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée									
A,D	WO 2005/071499 A1 (STORRER PIERRE-ALAIN [CH]) 4 août 2005 (2005-08-04) * le document en entier * -----	1	INV. G04B19/28								
A,D	EP 0 106 803 A1 (EBAUCHESFABRIK ETA AG [CH]) 25 avril 1984 (1984-04-25) * le document en entier * -----	1									
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)								
1			G04B								
<table border="1"> <tr> <td>Lieu de la recherche</td> <td>Date d'achèvement de la recherche</td> <td>Examinateur</td> <td></td> </tr> <tr> <td>La Haye</td> <td>31 mars 2011</td> <td>Lupo, Angelo</td> <td></td> </tr> </table>				Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur		La Haye	31 mars 2011	Lupo, Angelo	
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur									
La Haye	31 mars 2011	Lupo, Angelo									
<table border="1"> <tr> <td>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</td> <td>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date</td> </tr> <tr> <td>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</td> <td>D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</td> </tr> </table>				CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire	D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant				
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date										
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire	D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant										

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 07 01 6255

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

31-03-2011

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2005071499 A1	04-08-2005	AUCUN	
EP 0106803 A1	25-04-1984	JP 59092380 A	28-05-1984

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82